

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SECTION I - Nom du produit & de la société responsable de la mise sur le marché

Date de révision : 22/05/2014
Nom commercial : PF-SEAL
Référence produit : PF-3,6

Utilisation identifiée du mélange : Matériau fluide pour l'obturation des puits et fissures

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de sécurité :

G-PHARMA
ZI des Bellevues – 35, avenue du Gros Chêne
BP 50072 HERBLAY
95612 CERGY PONTOISE cedex France

Email : elsodent@elsodent.com
Téléphone : 0033 (0)1 30 37 75 75

N° de téléphone d'urgence : N° ORFILA : 0033 (0)1 45 42 59 59

SECTION II - Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le mélange satisfait aux critères de classification du Règlement 1272/2008/CE modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement 1907/2006/CE (règlement CLP). Le mélange exige une fiche de sureté conformément aux exigences demandées.

2.1.1 Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) :

Sens cut. 1 : **H317**; Irrit. cut : **H315**; Irrit. oc. 2 : **H319**; Irrit. resp. STOT SE 3 : **H335**, Tox. 4 : **H302**

2.1.2 Classification selon la directive N° 67/548/CEE :

Sens.: **R43**; Xi: **R36, R37, R38**, Xn: **R22**

2.1.3 Informations supplémentaires

Le libellé complet des classes et des catégories de danger, des mentions de danger H et des phrases R est mentionné en rubrique 16.

2.2 Eléments d'étiquetage

Etiquetage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) et ses dérogations à l'article 17, (relatif aux obligations d'étiquetages et emballage) prévues pour les produits dont la contenance est inférieure à 125 ml (Annexe I du règlement rubrique 1.5.2.1).

Pictogramme

SGH07



Mention d'avertissement

Attention

Mention (s) de danger H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil (s) de prudence

P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Information supplémentaire sur les dangers : N/A

2.3 Autres dangers: Selon les critères du décret REACH ce mélange ne contient pas de substance PBT ni vPvP.

SECTION III - Composition/Information sur les composants

3.1 Substance

Désignation CE : N/A

Classification CEE : Classe IIa

3.2 Mélange

Index CE/CAS	Nom chimique	% masse	Classification selon la directive N° 67/548/CEE (DPD)	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)	Valeur seuil générique
Index : N/A CE : N/A CAS : N/A	Mélange de méthacrylates	60-80	Xi : R 36/37/38 Sens. cut : R 43	H315: Irrit. cut.2, H335: STOT SE 3 H319: Irrit. yeux 2 H317: Sens cut. 1	≥ 1 % ≥ 1 % ≥ 1 % ≥ 0,1 %

Note : le texte intégral des mentions de danger H et des phrases R est indiqué à la rubrique 16.

SECTION IV - Premiers secours

Inhalation : P40+312 : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Ingestion : P312+P330 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche

Contact avec la peau : P352 : laver abondamment à l'eau et au savon.

P333 + P313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux : P351 + P338 : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Autre mesure à prendre : Oter les vêtements contaminés (grande quantité).

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés : non disponible.

4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : non disponible.

SECTION V - Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés: N/A. Produit non inflammable.

Equipements spéciaux de protection pour la lutte contre l'incendie: N/A.

SECTION VI - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions élémentaires : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation.

Moyens de protection : Se reporter à la section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Grande quantité: éliminer le produit suivant les lois nationales, fédérales, régionales ou locales en vigueur (par incinération). Éliminer le contenant de la même façon que le produit lui-même.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Porter des gants et des lunettes de protection. Éliminer le produit renversé avec des matériaux textiles absorbants. Laver ensuite la surface contaminée au savon et à l'eau.

6.4 Références à d'autres sections

Consulter la section 8 pour la protection individuelle

Consulter la section 13 pour les conditions d'élimination

SECTION VII - Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux. Ce produit est réservé aux professionnels dentaires seulement. Se laver les mains avec de l'eau et du savon, si un contact se produit.

P270 : ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

P271 : utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder les contenants soigneusement fermés.

Conserver le produit dans un endroit ventilé, plutôt frais. Utiliser les conditionnements d'origine.

7.3 Utilisations finales particulières : Produit à usage professionnel dentaire.

SECTION VIII - Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Équipements de protection respiratoire & Ventilation : Pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

Équipements de protection individuelle : Lunettes, masque, gants et blouses.

Mesures particulières d'hygiène : Eviter le contact prolongé avec la peau. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Se laver les mains après utilisation.

P 363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

SECTION IX - Propriétés physico-chimiques

9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence : pâte fluide blanc-cassé

Point de fusion : N/A

Point d'ébullition : > 200°C

Pression de vapeur : 30 mm Hg à 20°C

Solubilité dans l'eau : négligeable

Réactivité dans l'eau : N/A

PH : N/A

Odeur : légère douce caractéristique

Gravité spécifique :

Point d'auto-inflammabilité : N/A

Densité de vapeur : N/A

Point d'éclair : > 150°C

Limites d'explosion dans l'air : N/A

SECTION X - Stabilité & réactivité

10.1 Réactivité : NA.

10.2 Stabilité chimique : Stable.

10.3 Possibilités de réactions dangereuses : Aucune connue

10.4 Conditions à éviter : Exposition à la lumière et aux chaleurs extrêmes.

10.5 Matières incompatibles : N/A

10.6 Produits de décomposition dangereux : N/A

SECTION XI - Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé : Possibilité d'irritation ou de sensibilisation de la peau si le produit n'est pas éliminé par lavage rapidement.

Effets chroniques potentiels sur la santé : Possibilité de sensibilisation en cas d'exposition ou de contact prolongé ou répété avec la peau.

Signes et symptômes de l'exposition au produit : Irritation de la peau, des yeux ou des voies respiratoires.

11.2 Autres informations : N/A.

SECTION XII - Information écologiques

12.1 Toxicité

Aucune toxicité écologique ou impact sur l'environnement n'ont été décelés pour ce produit, dans les quantités présentes dans le conditionnement normal.

12.2 Persistance et dégradabilité : N/A

12.3 Potentiel de bioaccumulation : N/A

12.4 Mobilité dans le sol : N/A

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB : N/A

12.6 Autres effets néfastes : N/A

SECTION XIII - Informations sur l'élimination des déchets

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Grandes quantités: élimination suivant les lois nationales, fédérales, régionales ou locales en vigueur. Ne pas verser dans l'évier.

SECTION XIV - Informations relatives au transport

Aucunes restrictions pour le transport routier, maritime ou aérien.

SECTION XV - Informations réglementaires

15.1 Règlementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : Dispositif médical de classe IIa suivant la directive 93/42/CEE

15.2 Evaluation de la sécurité chimique : N/A

SECTION XVI - Autres Informations

N/A : Non applicable

Symbole de danger potentiel : Xi : irritant, Xn : nocif

Phrases de risques R

R 22 : Nocif en cas d'ingestion,
R36 : Irritant pour les yeux,
R37 : Irritant pour les voies respiratoires,
R38 : Irritant pour la peau,
R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrases de sécurité S

S3 : Conserver le produit dans un endroit ventilé, plutôt frais.

Mentions de danger H

Catégorie 2, H315 : Provoque une irritation cutanée,
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux,
STOT, SE 3, H335 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, Catégorie 3 : Peut irriter les voies respiratoires,
Catégorie 1, sensibilisation cutanée, H317 : peut provoquer une allergie cutanée,
Catégorie 4, toxicité cutanée, H302 : nocif en cas d'ingestion.

Conseil (s) de prudence

P261 : Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P264 : Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 : Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304 + P340 : En cas d'inhalation, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 : En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P302 + P352 : En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon.
P333 + 313 : En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, consulter un médecin.
P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P330 : Rincer la bouche.

Certaines des informations présentées ci-dessus et les conclusions en résultant peuvent être de sources différentes des informations directement issues des tests effectués sur le produit lui-même.

Ces informations, utilisées dans cette FDS, ont été obtenues de sources que nous pensons crédibles (Exemple : Article 9 du règlement (CE) 1272/2008). De toute façon, ces informations sont données sans garantie implicite ou explicite quant à leur évaluation. Les conditions ou les méthodes d'utilisation, de manipulation, de stockage et d'élimination sont hors de notre contrôle et ces opérations peuvent aussi être effectuées sans consultation préalable de G-PHARMA.

Pour ces raisons, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons tout engagement légal pour tous dommages, pertes ou frais pouvant naître avant, pendant ou après manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit.

Si le produit est utilisé comme ingrédient dans l'élaboration d'un autre produit, ou s'il est utilisé sans suivre les recommandations données par G-PHARMA, les informations contenues dans cette FDS pourraient être inadéquates: L'utilisateur doit étudier les recommandations données pour le produit et décider lui-même si le contexte d'utilisation envisagé est approprié.